

La poésie de la vie
6 mai 2020

La différence

Difficile de voir autrement que par le conditionnement, des habitudes répétées qui font que tu passes à côté des cultures et des gens qui ne sont pas dans le champ de la manière de faire des dominants majoritaires...

Notre regard sur la différence est le fruit de convenances qui mettent à l'écart ceux qui ne sont pas standards... Il y a aussi le strict cadrage et les multiples formatages de notre éducation, de nos institutions, qui établissent des normes qui incluent ou excluent...

Notre regard sur la différence est le fruit de notre intelligence et de notre ouverture à cette culture de la richesse de la diversité. Vivre en humanité c'est refuser les clichés pas seulement dans les idées ou les discours prononcés mais en actes posés...

Au lieu du chacun pour soi, ou du déni courtois dans un monde d'«entre nous, les autres je m'en fous ! » Il y a moyen de se sentir bien dans l'attention que nous portons à tous ceux que nous croisons sur ce chemin fécond vers un monde qui permettrait à chacun d'exister.

Christian Defebvre

Virginie Delalande, une sourde devenue avocate / Le grand oral 22 février 2019 sur Youtube <https://youtu.be/7BT8DA9vGyo>



Virginie Delalande est née sourde. En lisant sur les lèvres, elle comprend cependant ce qu'on lui dit. Elle témoigne :
« *Je n'ai pas d'oreilles mais des langes vocales. Après plus de vingt ans d'exercices j'ai réussi à parler mais je ne m'entends pas. A l'école, au collège, au lycée et en études supérieures à Assas, les professeurs m'ont rejetée me considérant comme handicapée. J'ai inventé des manières d'apprendre par moi-même et j'ai réussi par le courage et la confiance en moi à devenir avocate pour dénoncer les injustices de ce monde.* »

Question : Vous êtes restée combien d'années au Barreau ?

Virginie Delalande : Je ne me suis pas inscrite au Barreau. En fait, l'année où j'ai passé le diplôme il y avait une réforme et j'étais dans la première promotion à pouvoir m'installer comme avocate sans avoir besoin de faire deux ans en tant qu'avocat stagiaire.

Question : Maintenant vous vivez en Haute-Savoie, qu'est-ce qui vous a conduit à vous y installer ?

Virginie Delalande : J'adore cette région, Annecy est une ville dans laquelle j'ai toujours rêvé d'habiter. J'ai décidé de réaliser ce rêve !

Question : Votre mari et vos deux enfants sont sourds. Comment communiquez-vous ?

Virginie Delalande : On communique oralement. Mes deux enfants sont implantés. Je l'ai été aussi, en 1998, mais ça n'a pas fonctionné. J'ai eu des migraines et j'ai rapidement arrêté d'utiliser l'implant. C'est dommage car j'avais une assez bonne récupération, j'utilisais le téléphone, ce que je ne parviens pas à faire avec une prothèse conventionnelle. Il y a trois ans, d'autres examens ont permis d'identifier la raison de ces douleurs : l'implant était mal posé.

Question : Maintenant, vous faites du coaching pour personnes handicapées. Cela consiste en quoi ? Existe-t-il des prises en charge ?

Virginie Delalande : Mon objectif est d'aider des personnes handicapées à reprendre leur juste place au sein de la société et à s'épanouir. Je leur apprend à communiquer sur leur handicap de manière à ce que leur vie soit plus simple et ne soit pas dans l'incompréhension, le mal-être, le renvoi de la société à leur propre handicap. Il n'y pas de prise en charge par la MDPH, je m'intéresse plutôt aux personnes qui travaillent, qui ne dépendent pas des allocations mais ma porte est ouverte à tous.

Question : Quels sont vos projets ?

Virginie Delalande : J'en ai beaucoup ! L'un s'appelle "Droit comme un H", un programme pour accompagner des étudiants en situation de handicap au cours de leurs études pour les aider à devenir des professionnels du droit, avocats, juristes, etc. Nous les aidons à adapter leurs épreuves, à trouver des stages, nous faisons de la sensibilisation auprès des universités, des étudiants, et des écoles préparatoires au concours d'entrée à la profession d'avocat, etc.

Extrait de Yanous le magazine francophone du handicap. Propos recueillis par Laurent Lejard, novembre 2018.

